

## Espaces scolaires et citoyenneté

Marie-Odile NOUVELOT, ENESAD, Dijon  
Département des sciences de la formation et de la communication

### L'espace, une ressource davantage qu'un cadre contraignant

L'espace scolaire est souvent perçu par les usagers d'un établissement scolaire comme une sorte de carcan, un cadre contraignant de travail et de vie, dans lequel sont disposés des équipements, des activités (salles d'enseignement, internat, administration...) en fonction de conceptions pré-établies par l'institution, où il appartient à chacun de trouver sa place. Ne parle-t-on pas quelquefois familièrement de l'établissement comme d'une « boîte » ?

Cependant l'espace, c'est aussi « le moyen par lequel la disposition des choses devient possible » (Merleau-Ponty), un moyen à disposition de chaque usager pour organiser son mode de travail et de vie à des échelles bien sûr très diverses, selon son statut, sa fonction, son pouvoir...

C'est une ressource que l'on affecte à une activité ou à des personnes, que l'on partage, que l'on gère, que l'on modifie, rénove, aménage, décore... Le « on » peut être l'affaire de quelques-uns ou de beaucoup selon le mode de management.

L'espace est aussi objet d'éducation C'est donc un formidable levier pour former à la citoyenneté car l'école est un lieu social qui « institue la citoyenneté » en faisant vivre ensemble des jeunes et des adultes sur la base de règles communes. La connaissance des lieux, de leurs usages et de leur appropriation est un bon indicateur du degré d'intégration sociale et scolaire des élèves<sup>1</sup> et du sentiment d'appartenance des personnels et des élèves à la communauté éducative.

Nombre de pédagogues <sup>2</sup> se sont d'ailleurs saisis de l'espace scolaire pour penser l'école idéale ou pour favoriser le développement de la socialisation dans la gestion quotidienne de l'établissement<sup>3</sup> ; au nombre de ceux-ci, on compte les fondateurs de l'enseignement agricole moderne au début des années « 60 ». Ainsi dans le document programmatique de 1966 relatif aux centres socio- culturels des lycées agricoles, Paul HARVOIS, leur concepteur, insiste sur le fait que le centre doit être un objet d'éducation en soi : « Les élèves doivent pouvoir se l'approprier et le modeler, dit-il ; ils pourront s'en inspirer plus tard pour transformer leur habitat ou concevoir des équipements dans leur commune ».

L'espace est enfin un bon outil d'analyse des différentes représentations que chacun a de l'établissement, de ses raisons d'être et de ses territoires ; c'est ce que l'on appelle en analyse institutionnelle un « analyseur », un support pour penser l'organisation globale de l'établissement en tant qu' « unité éducative », avec ses règles, ses rôles, ses tensions, ses contradictions... dans sa globalité, dans le présent et dans le futur

---

<sup>1</sup> Par élèves, nous entendons lycéens, étudiants, apprentis et stagiaires

<sup>2</sup> Voir Derouet-Besson M.C. L'école et son espace, essai critique de bibliographie internationale, INRP, 1984

<sup>3</sup> Voir le projet des mouvements d'Education Nouvelle ou les expériences de lycées auto gérés

## Analyser l'espace et ses usages participe d'une approche dynamique et responsable de la vie quotidienne de l'établissement.

Nous avons dans un premier temps, de 1987 à 1992, privilégié l'analyse de l'organisation de l'espace pour concevoir une démarche globale et participative du projet d'établissement<sup>4</sup> avec le concours d'un architecte –programmiste<sup>5</sup>, Gérard PINOT, et la participation de toutes les catégories d'usagers, personnels, élèves et partenaires, dans une petite dizaine d'établissements d'enseignement agricole volontaires. Ensemble, nous avons expérimenté différentes méthodes pour définir conjointement les besoins d'espaces, les conceptions éducatives et les projets de structure à moyen terme. L'expérimentation a abouti à la formalisation d'une méthode de programmation architecturale participative dite « PAP »<sup>6</sup> qui a fait ses preuves aussi bien dans l'environnement scolaire qu'en entreprise<sup>7</sup> pour structurer une démarche de projet et faciliter le dialogue avec les architectes, les programmeurs et les services du maître d'ouvrage dans les grosses opérations de construction ou de restructuration. Plusieurs programmes de construction et de restructuration d'établissements scolaires, agricoles ou non, ont été mis au point depuis 1989, en prenant appui sur cette démarche.

La méthode est plus ou moins mobilisable, selon la marge d'initiative laissée aux établissements d'enseignement agricole par les Régions et par l'autorité académique. Dans la majorité des cas, on observe que l'établissement peut faire valoir ses besoins en fonction de sa culture, de son passé et de ses projets d'avenir s'il a construit un projet d'établissement cohérent et bien argumenté. La décennie passée a permis de mesurer aussi les difficultés de cette démarche, difficultés à penser globalement, à négocier et à faire respecter un échéancier sur le moyen terme (5–10 ans) pour opérer des restructurations cohérentes ; difficultés pour faire valoir la « compétence de l'utilisateur »<sup>8</sup> face aux techniciens ; difficultés enfin en interne pour questionner en profondeur l'organisation quotidienne de la classe, de l'internat, des temps de détente. La tentation est grande de faire vite, de rester à la surface des choses, à l'image plus ou moins stéréotypée que l'on voudrait donner de l'enseignement agricole...Ce contexte explique-t-il que depuis une quinzaine d'années, l'architecture scolaire ne soit plus guère un objet d'étude, de recherche ou d'expérimentation en France ? Les Conseils Régionaux ont investi beaucoup d'argent dans la construction et la restructuration des établissements scolaires depuis 1985, mais à de rares exceptions près, sans que l'on questionne ou repense en profondeur la raison d'être et les usages des équipements traditionnels.

Depuis 2002, nous nous sommes ressaisis de cette problématique de l'espace scolaire pour étudier la manière dont l'établissement conçoit et organise la citoyenneté sociale<sup>9</sup> et politique des usagers en son sein. Nous entendons par citoyenneté sociale, des manières de vivre et de travailler ensemble fondées sur une éthique de la responsabilisation de chacun et sur le sentiment d'appartenance à une communauté tandis que la citoyenneté politique fait référence à la place de chacun dans le « gouvernement » démocratique de l'établissement avec son système de représentation élue.

Dans le cadre de la mission « architecture et espaces scolaires » que m' a confiée la sous- direction POFEGTP à la DGER<sup>10</sup>, nous avons commencé à explorer cette approche en prolongement des travaux réalisés avec le réseau européen d'échanges de pratiques éducatives (EPIC)<sup>11</sup> autour de

<sup>4</sup> Recherche - expérimentation INRAP « Aménagement de l'espace scolaire et projet d'établissement » 1988-92

<sup>5</sup> Le « programmiste » est un spécialiste qui élabore, à la demande du maître d'ouvrage, une sorte de cahier des charges appelé programme ou schéma directeur pour les grosses opérations de construction ou de restructuration.

<sup>6</sup> Voir document vidéo « organisation de l'espace et projet d'établissement »

<sup>7</sup> Une société de conseil spécialisée dans les espaces publics ou privés de travail et de formation a développé cette méthode sous de nouvelles formes, pour impliquer les usagers, et en usant du dessin comme outil de médiation.

<sup>8</sup> Cette notion est développée par G.N. FISHER voir bibliographie

<sup>9</sup> Cette notion est développée par Colette Crémieux,

<sup>10</sup> Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche en charge de l'enseignement agricole français

<sup>11</sup> Voir site [www.epic.educagri.fr](http://www.epic.educagri.fr)

l'accompagnement du projet personnel de l'élève.<sup>12</sup> Nous souhaitons plus précisément analyser l'impact que l'organisation quotidienne de l'établissement a sur le processus d'insertion sociale et scolaire de l'élève.<sup>13</sup>

On observera que l'objectif de penser la gestion et l'appropriation des espaces scolaires en lien avec des objectifs éducatifs de citoyenneté est à l'évidence un de ceux que poursuivent actuellement les collègues engagés dans le projet d'expérimenter la mise en œuvre des principes du développement durable dans et par les établissements.<sup>14</sup> En effet, on ne saurait réduire les principes du développement durable aux normes de « Haute qualité environnementale » (HQE), ni à la dimension environnementale même si la gestion de l'eau, de l'air, du bruit et des déchets et les économies d'énergie sont intrinsèquement liées à la gestion des locaux et des espaces de l'établissement. La gestion des espaces scolaires permet en effet de mettre en œuvre les deux autres piliers du développement durable, « économique » et « social ». Ce n'est pas une utopie mais cela suppose de changer de regard sur l'espace de l'établissement et de le penser comme une ressource à partager pour assurer une meilleure qualité de vie aux usagers de l'établissement. La gestion de l'espace scolaire offre la possibilité de saisir au quotidien toutes les occasions d'impliquer les usagers dans la « gouvernance » de l'établissement pour donner à chacun la possibilité d'être concrètement « responsable vis-à-vis de son cadre de vie et de l'environnement » comme le proposent les programmes d'instruction civique au Collège.

## Nouvelles techniques d'enquête pour un nouveau chantier d'éducation comparée

Nous venons d'engager, début 2004, une étude sur l'organisation spatio-temporelle des établissements d'enseignement agricole européens en lien avec la question du statut du lycéen. Comme le pouvoir des élèves sur l'organisation pédagogique est très marginal en France, nous avons circonscrit notre champ d'investigation dans les établissements du réseau EPIC, aux seuls espaces périscolaires, en dehors des locaux d'enseignement stricto sensu. Pour conduire ce travail de réflexion et d'innovation organisationnelle, nous envisageons de privilégier une méthode d'analyse comparée des usages des dispositifs qui impliquent et responsabilisent les usagers dans certains types d'équipements (centre de documentation et de ressources, équipements informatiques, espaces de travail personnel, espaces de loisirs et de détente, internat...).

Nous avons procédé à un premier état des lieux sur la place des jeunes dans l'organisation quotidienne de l'établissement à l'occasion de deux séminaires communs en Avril et Décembre 2002 et puis nous venons de tester deux nouvelles méthodes d'enquête, l'une sur plans informatisés (voir ci-dessous les précisions apportées par G.PINOT et F.SAUZEDDE), l'autre sur photos (voir ci-dessous les précisions apportées par P.SAHUC). Nous voulons à moyen terme expérimenter des manières concrètes d'agir sur le cadre de vie et de travail existant, en dehors de toutes idées de rénovation, de restructuration ou de construction, et en utilisant toutes les possibilités formelles ou informelles d'intervenir dans un établissement.

Dans ce nouveau chantier, nous privilégions **trois dimensions de la gestion quotidienne des espaces scolaires** :

1. **Les différents modes d'appropriation des espaces de l'établissement** (locaux, équipements, abords) par les élèves. Nous faisons en effet l'hypothèse que le sentiment

<sup>12</sup> Projet Comenius 3.1 Projet personnel de l'élève et politique éducative d'établissement (1997-2000) voir document vidéo « accompagner le projet de l'élève » et Initiative N°4

<sup>13</sup> Projet Comenius 2.1 de formation par la recherche action EPIDORGE déposé en février 2004

<sup>14</sup> Axe 2 du projet national pour le développement durable (PNADD) 2003-04

d'appartenance est un préalable indispensable au développement de la citoyenneté ; c'est pourquoi, il importe d'aider les équipes d'établissement à découvrir que les usagers vivent dans des univers différents au sein du même établissement, qu'ils ne se représentent pas de la même manière les usages et les fonctions d'un même espace et qu'il est donc indispensable qu'ils croisent leurs regards pour définir au mieux les espaces de l'établissement dans l'intérêt général.

2. **L'implication des usagers** et plus spécialement l'implication des jeunes dans l'aménagement, l'adaptation et l'utilisation des équipements et des ressources mises à leur disposition pour travailler et vivre dans l'établissement.

A la lumière de l'expérimentation de la méthode PAP, nous avons compris que les espaces scolaires offrent aux jeunes la possibilité de découvrir ce qu'est une organisation, ses règles, ses ressources, le rôle des uns et des autres. Cet apprentissage organisationnel fait partie de leur formation même quand il ne s'inscrit pas dans les programmes scolaires. Cela fait partie de ce que les sociologues anglo-saxons appellent « curriculum caché »<sup>15</sup>. La majorité des jeunes scolarisés seront salariés dans des organisations également structurées par des règles, par une hiérarchie des statuts et par une division du travail. Il est donc très important de leur faire prendre conscience de ce qu'implique une organisation et de l'influence qu'ils peuvent exercer sur celle-ci. C'est dans cette perspective que l'espace devient support d'éducation à la citoyenneté et élément de préparation à l'entrée dans le monde du travail.

3. **Les processus de décision relatifs à l'organisation quotidienne de l'établissement.**

La gestion des espaces scolaires est le plus souvent l'affaire de quelques initiatives individuelles, ponctuelles plus ou moins réfléchies et cohérentes. Les instances de l'établissement ne sont saisies que très exceptionnellement de ces questions, à moins de dysfonctionnements graves ou d'opérations d'envergure. La participation des différentes parties prenantes n'est pas seulement une affaire de principe démocratique, c'est d'abord et surtout une question d'efficacité car ces micro - décisions ont un impact largement sous-estimé. Seule la confrontation des besoins et des points de vue permet de définir des espaces et des règles d'usage conformes à la complexité des activités et des situations. Or on observe que la confrontation des points de vue fait peur ; elle exige un minimum de temps et de méthode. Aussi, plutôt que de penser partage, contrat ou co-gestion, bref, responsabilisation des différentes parties prenantes, on multiplie les règles, les interdits, les incohérences de sorte que l'on ne tire pas avantage de toutes les ressources disponibles.

Contrairement à des idées reçues, l'implication des usagers dans les décisions relatives à la gestion quotidienne de l'établissement n'engendre pas, de facto, davantage de surcoûts économiques que les décisions unilatérales prises dans l'urgence, ou sur la base de normes surannées. Lorsque l'expression des usagers peut être mise en regard avec des orientations éducatives claires, par exemple avec un projet éducatif d'établissement, elle contribue tout au contraire à la rationalisation des ressources et des usages. Cependant, le développement des possibilités d'intervention des usagers ne peut être conçu indépendamment du développement organisationnel de l'établissement, ce qui ne signifie pas plus de méthodes bureaucratiques ou technocratiques dans l'établissement mais un travail collectif et approfondi sur les règles en vigueur dans l'établissement, sur les ressources disponibles et sur les modes de régulation de l'action éducative.

Ce projet ambitieux mais réaliste pourrait se développer sur 3 ans, avec le concours de l'Europe et de la Région Rhône – Alpes si les projets européens Comenius 1 et 2 sont agréés. Assurément trois ans ne seraient pas de trop pour permettre à chaque établissement partenaire de prendre la mesure de la marge d'autonomie qui lui est donnée pour questionner certains usages existants et expérimenter différentes manières d'agir sur son cadre de vie et de travail.

<sup>15</sup> Voir Perrenoud (P.), le métier d'élève, Paris, ESF, 2000

**BIBLIOGRAPHIE :**

- ❖ BALLION, (R), **La démocratie à l'école**, ESF, 1998
- ❖ CREMIEUX ©. **La citoyenneté à l'école**. Ed.Syros, 1998
- ❖ Document vidéo « **Organisation de l'espace et projet d'établissement** » Educagri, 1995
- ❖ Document vidéo « **Accompagner le projet de l'élève** » Educagri, 2001
- ❖ Document vidéo « **L'élève acteur dans l'organisation de l'établissement** » Cempama ENESAD-2004
- ❖ FISHER (G.N), **Psychologie sociale de l'environnement**, Privat,1992.
- ❖ GATHER- THURLER (M), **Innover au cœur de l'établissement**, ESF, 2000
- ❖ LEFEBVRE, (H), **La production de l'espace**, Anthropos, Paris, 1974.
- ❖ HALL, (E.T), **La dimension cachée**, Seuil, Paris, 1978 .
- ❖ NOUVELOT-GUEROULT, (M-O), **Les nouveaux enjeux de la décentralisation en matière de constructions et d'équipements scolaires** in « Penser les changements en éducation », janvier 1990.
- ❖ NOUVELOT-GUEROULT, (M-O), PINOT, (G), **La programmation architecturale participative des établissements scolaires, bilan d'une recherche-expérimentation**, Biennale de l'éducation et de la formation, Paris UNESCO, 27/30 avril1992, 7p.
- ❖ NOUVELOT-GUEROULT, (M-O),Dir. **Le projet d'établissement, confrontation des différentes démarches**. Actes des Journées d'études INRAP. *A propos n° 94.014*, Educagri, 1994
- ❖ PINSON, (D), **Usage et architecture**, Collection Villes et entreprises, L'Harmattan, février1993, 190p.
- ❖ **Pouvoir d'intervention des chefs d'établissement en matière de travaux immobiliers**, BOEN n° 16, du 20/04/95, pp.1407-1408.
- ❖ RUEF- ESCOUBLES (C), **la démocratie dans l'école**, Syros, 1997

## Clichés et discussions autour des espaces d'un établissement d'enseignement agricole

(Philippe SAHUC, sociologue, ENFA/PATRE, membre du réseau EPIC)

L'espace ressource dont parle Marie-Odile NOUVELOT est aussi un espace mémoire qui se recompose sans cesse à mesure que des usages mobilisent la ressource et que des obstacles nouveaux ou des ouvertures nouvelles s'y marquent. Pour cela il a paru intéressant d'accéder au lien entre le regard et la mémoire et de compléter l'enquête spatiale organisée par le réseau EPIC par une enquête photographique.

A des élèves et apprentis d'un établissement il a donc été proposé de photographier un lieu « important pour la vie qu'ils menaient au lycée »... Une fois la vue prise, il était demandé les raisons de ce choix et s'il existait d'autres lieux importants...

Il se trouve que l'espace de la vie hors classe est exclusivement apparu dans le dossier des images : on a photographié des chambres d'internat, le foyer, les salles de restauration, beaucoup d'espaces extérieurs... Le seul lieu cité qui soit potentiellement rattaché à l'univers scolaire a été le centre de documentation et d'information.

A partir de là, il convient de rappeler que l'analyse ne saurait se généraliser à l'ensemble des établissements et à l'ensemble des élèves. Mais elle a permis de préciser certaines choses. Ainsi la différence existant entre les espaces où on se détend et ceux où on se repose. Dans les premiers, le corps et la communication peuvent se relâcher dans un partage étroit avec les pairs. Il s'agirait plutôt d'espaces extérieurs. Pour le repos il y a surtout besoin de silence, au moins de calme. Le centre de documentation et d'information peut être un lieu propice, aux heures bien sûr où il n'est pas bondé. La référence à certains espaces extérieurs a aussi fait ressortir un besoin important d'être seul avec soi, alors que les intervenants éducateurs s'ingénient plutôt à proposer des activités collectives attractives... Enfin, l'importance des espaces extérieurs marginaux fait s'interroger sur le rapport entre intérieur et extérieur de l'établissement, voulu très tranché par les éducateurs et en questionnement permanent pour les lycéens.

La démarche ne s'est pas arrêtée à cette première analyse. Des images ont été construites en intégrant les photographies et d'autres éléments d'enquête sous forme d'incrustation de texte et de dessin.

L'exposition ainsi montée a d'abord été présentée à l'équipe de direction, puis à l'ensemble des usagers pendant deux semaines du mois de mai dans le hall d'un bâtiment d'enseignement, hall très passant puisqu'il abrite les distributeurs de boisson. Ce fut l'occasion de constater la pluralité de lecture d'espaces qui sont pourtant des espaces de cohabitation... Ainsi, pour le seul cas du centre de documentation et d'information, il n'est pas facile de reconnaître unanimement la double vocation d'espace de travail et d'espace de repos...

Les visiteurs étaient invités à consigner leurs impressions et remarques sur une sorte de livre blanc. Il est apparu que les lycéens ont porté un regard « scolaire inversé » à ce travail qui leur est apparu, semble-t-il, comme individuel. La plupart des personnes restant dans un registre positif, c'est surtout la qualité du travail qui a été mise en avant... Mais certaines catégories, tels les enseignants, animateurs, éducateurs, ont peu réagi. Tout ceci invite à bien réfléchir, à l'avenir, à l'organisation de cette étape particulière de recherche-animation...

Car l'expérience mérite certainement d'être reconduite. La confrontation des regards d'usagers aux présences et aux statuts différents dans l'établissement a mis en évidence des malentendus dont les causes ne sont pas toujours précisément situées. Ce dialogue mériterait donc d'être encouragé et élargi.

## Un nouveau mode d'enquête spatiale

Florent SAUZEDDE, chargé d'étude  
sous la responsabilité de Gérard Pinot,  
Société Génie des Lieux à Paris,  
partenaire du réseau EPIC.

*L'expérience a démontré que l'espace et l'organisation, en formant un outil d'action au quotidien, participaient à la même dynamique. Mais cette aptitude, bien que reconnue concernant l'organisation, ne l'est que peu ou prou pour l'espace. Souvent délaissé, déconnecté de ses impacts sur les usages, il n'est perçu que lorsqu'il nous contraint. Il nous semblait alors important d'attirer l'attention sur ces liens méconnus qui se tissent entre organisation et espace.*

Dans le cadre du réseau EPIC nous avons travaillé à la réalisation d'un nouveau mode d'enquête. A cette occasion l'espace fut abordé selon **deux échelles correspondant à deux modes de représentation en architecture** : d'une part le plan masse, comparable à une vue aérienne soulignant les contours des bâtiments et des espaces extérieurs, et d'autre part, le plan détaillé, précisant les constituants tels que les étages, les salles, les circulations...

La conjonction de ces deux échelles permet d'obtenir une vision générale de l'espace mais également d'apporter des précisions indispensables pour une bonne compréhension de l'organisation de l'établissement (les lieux pratiqués, réglementés, dédiés à la détente, au travail personnel, etc.).

Afin de faciliter sa diffusion et son traitement le questionnaire est sur support informatique. Les plans recueillis ont été scannés et retravaillés de manière homogène afin de rendre possible une approche comparée. Le mode de passation - également informatisé - est très simple. Pour répondre l'interviewé doit déplacer avec la souris des icônes sur les plans. A chaque question correspond un plan. Onze questions ont été élaborées portant aussi bien sur l'appartenance à l'établissement (comment on y vit, comment on le perçoit) que sur les possibilités d'agir sur l'espace. Elles sont identiques pour les deux niveaux d'enquête.

A l'heure actuelle seule la première phase du questionnaire a été mise en œuvre. Le questionnaire, traduit en anglais et en hollandais, a été diffusé auprès de huit établissements. Les résultats recueillis ont permis de faire apparaître **une grande diversité entre les établissements**. La différence la plus marquante est peut-être purement structurelle ; elle a à voir avec la taille de l'établissement (comprise entre 0.5 ha à 4 ha), la qualité et la nature des bâtiments, l'existence ou non d'un internat, les activités pratiquées...

Au-delà de ces différences formelles, on en constate d'autres au niveau organisationnel.

Le **rapport à la règle** en est une. Dans certains cas, la gestion des espaces s'opère par une succession d'interdits affichés et perçus par les élèves comme immuables, ou du moins ne relevant pas de leur domaine de compétence, alors que dans d'autres établissements le règlement semble davantage intériorisé et perçu comme moins contraignant. Nous n'avons pu, à ce stade de l'enquête, en trouver la raison. Toutefois plusieurs hypothèses sont envisageables. Certes la différence de culture peut être invoquée et avec elle les différences liées à la culture scolaire, professionnelle, ou encore à l'établissement. Mais au-delà de ces différences il conviendrait de se questionner sur la construction de la règle. S'effectue-t-elle dans un cadre participatif ou du moins consultatif ? Est-elle partagée par tous,

élèves comme personnels ? Ou encore, est-elle applicable ou définitivement obsolète ? Ces rapports, qui conditionnent pour partie la vie des établissements, se retrouvent fortement marqués dans l'espace. L'analyse des pratiques permet d'en révéler les tensions et les dysfonctionnements mais également l'impact sur la dynamique de l'établissement.

Une deuxième différence constatée porte sur **l'implication des élèves dans la vie de l'établissement**.

Il apparaît à la lecture des réponses que les espaces au sujet desquels les élèves avaient été consultés, sur lesquels ils désiraient ou avaient la possibilité d'agir varient beaucoup selon les établissements. Il conviendrait de s'interroger à ce sujet sur les liens entre l'implication des élèves et la culture de l'établissement. Les élèves sont-ils d'autant plus investis qu'ils sont fréquemment sollicités ? Le nombre de propositions d'amélioration de la part des élèves augmente-il en fonction de la vétusté des espaces ? De leur insécurité ? De l'attention que l'on porte à leur demande ?...

Les réponses mettent en évidence des différences concernant les pratiques d'espace dans l'établissement. Dans certains cas la totalité de l'établissement est fréquenté alors que dans d'autres la fréquentation est regroupée sur quelques lieux. Cette divergence de pratique peut être le résultat de l'organisation de l'établissement à un niveau spatial ou administratif. Les liens entre les différents lieux de pratique s'organisent selon différents modes : sous la forme d'un réseau pour les uns, autour d'un centre pour d'autres, ou encore de manière linéaire. Chacun de ces modes d'organisation influencent lourdement l'usage de l'espace, tout comme l'organisation du temps. Des temps de pause plus ou moins longs, un contrôle plus ou moins rigide, des lieux de détente plus ou moins marqués ont un impact sur l'appropriation de l'espace de l'établissement.

L'enquête à un niveau de plan masse n'a pas permis d'aller plus en avant dans l'analyse des résultats, c'est pourquoi nous allons reprendre très vite l'enquête à un niveau détaillé, par bâtiment et par étages. Il nous semble néanmoins que le matériel recueilli offre de nombreuses perspectives qu'il convient d'approfondir si nous souhaitons améliorer les conditions de vie et d'enseignement au sein des établissements.